

VOUS FAITES FACE À :

- UN REFUS ?
- UNE ABSENCE DE RÉPONSE ?
- UN LITIGE NON RÉSOLU AVEC UN SERVICE DE LA VILLE ?

JOINDRE LE MÉDIATEUR

Mairie de Nevers
Antoine INCONNU, médiateur
03.86.68.45.31
mediateur@ville-nevers.fr

**LE MÉDIATEUR
DE LA VILLE DE
NEVERS EST À
VOTRE ÉCOUTE**

SAISINE DU MÉDIATEUR

Ce formulaire, en votre qualité d'usager des services de la Ville de Nevers, vous permet de saisir le Médiateur de la Ville. Le Médiateur est compétent pour vous aider à régler **gratuitement et à l'amiable** votre litige avec un service de la Ville de Nevers à partir du moment où votre contestation auprès de ce service n'a pas abouti. Votre réclamation doit être rédigée de la façon la plus précise possible, illustrée par des faits et accompagnée des documents nécessaires au traitement de votre demande (notamment votre première demande ou contestation et, par exemple, la réponse des services).

Vos coordonnées sont nécessaires au traitement de votre dossier. Elles demeureront confidentielles.

VOTRE IDENTITÉ ET VOS COORDONNÉES

Vous êtes : Un particulier Une entreprise Une association

Civilité * Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Courriel :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

